Corps croisés
DANSE ET PILÂTES

PROTOCOLE SANITAIRE COVID-19

Afin de vous protéger et nous protéger, et également de reprendre notre activité dans les meilleures conditions possibles, nous nous devons de respecter ensemble quelques règles.

-- DANS LES LOCAUX -- LES DÉPLACEMENTS

ACCÈS AUX SALLES - LE PORT DU MASQUE EST OBLIGATOIRE

Lors de tous vos déplacements dans les salles, à l'entrée jusqu'à votre tapis, à la sortie, et de façon générale dès que vous quittez votre tapis.

Corps croisés
DANSE ET PILÂTES

PROTOCOLE SANITAIRE COVID-19

Afin de vous protéger et nous protéger, et également de reprendre notre activité dans les meilleures conditions possibles, nous nous devons de respecter ensemble quelques règles.

-- ENTRÉE ET SORTIE DANS LA SALLE --

A l'entrée dans la salle, merci de vous laver les mains ou d'utiliser une solution de gel hydroalcoolique.

Se laver les mains
avec du gel hydroalcoolique.

Merci également d'attendre la sortie complète des pratiquants du cours précédent avant d'entrée dans la salle, respecter les distances physiques lors de votre attente et éviter au maximum les croisements.

-- VESTIAIRES ET SANITAIRES --

Les vestiaires et sanitaires peuvent ne pas être utilisables selon les salles. Merci d'arriver en tenue, il ne sera pas possible de se changer à l'intérieur de la salle.
Et merci de réduire au maximum le nombre d'effets personnels.

Corps Croisés association loi 1901
23 place Amédée Larrieu, 33000 Bordeaux
SIRET : 851 624 452 00013

Corps croisés
DANSE ET PILÂTES

PROTOCOLE SANITAIRE COVID-19

Afin de vous protéger et nous protéger, et également de reprendre notre activité dans les meilleures conditions possibles, nous nous devons de respecter ensemble quelques règles.

-- PRATIQUE DE L' ACTIVITÉ--

VOUS DEVEZ IMPÉRATIVEMENT AVOIR VOTRE PROPRE TAPIS !
Les tapis devront être espacés d'au moins 2m entre participant.

Le port du masque n'est pas obligatoire lors de la pratique.

Si utilisation de petit matériel, il vous sera demandé de le désinfecter après chaque utilisation, nous fournirons le matériel nécessaire à la désinfection.

Corps Croisés association loi 1901
23 place Amédée Larrieu, 33000 Bordeaux
SIRET : 851 624 452 00013

Corps croisés
DANSE ET PILÂTES

PROTOCOLE SANITAIRE COVID-19

Afin de vous protéger et nous protéger, et également de reprendre notre activité dans les meilleures conditions possibles, nous nous devons de respecter ensemble quelques règles.

-- DU DÉBUT À LA FIN --

De l'entrée dans les locaux, à la sortie en passant par la pratique de l'activité, nous respecterons ensemble les gestes barrières.

Corps Croisés association loi 1901
23 place Amédée Larrieu, 33000 Bordeaux
SIRET : 851 624 452 00013

Corps croisés
DANSE ET PILÂTES

PROTOCOLE SANITAIRE COVID-19

Afin de vous protéger et nous protéger, et également de reprendre notre activité dans les meilleures conditions possibles, nous nous devons de respecter ensemble quelques règles.

-- LES DOSSIERS D'INSCRIPTION --

Afin de nous remettre votre dossier d'inscription, nous vous demandons de bien vouloir télécharger les documents sur notre site internet : www.corpscroises.fr
- la fiche d'inscription et bulletin d'adhésion
- le règlement intérieur

Merci de l' apporter complet dans une enveloppe ou pochette plastique, nous prendrons le soin de regarder la complétude du dossier ultérieurement.

Merci d'éviter au maximum de remplir les documents sur place ou le cas échéant, d'apporter votre propre stylo.

Nous répondons à toutes vos questions concernant l'inscription : contact@corpscroises.fr